

Préavis N° 09-2025

Demande de crédit d'investissement pour le changement des parois des sanitaires du Bâtiment A, du Collège du Martinet

Préavis du Comité de Direction déposé au Conseil Intercommunal d'Enfance et Jeunesse dans sa séance du 11 juin 2025.

1. Préambule

Pour donner suite à des problèmes récurrents d'incivilités et de dégradations dans les toilettes du Collège du Martinet, bâtiment A, plusieurs mesures ont été prises afin d'améliorer la surveillance. Notamment, les portes d'entrée ont été retirées pour favoriser une meilleure visibilité depuis les couloirs. Malgré cela, les incivilités persistent, en particulier des passages d'élèves par-dessus les cloisons de séparation lorsque les cabines sont occupées. Ce comportement entraîne des détériorations régulières des poignées, portes et parois des cabines.

Le passage par le bas des parois étant impossible, c'est par le haut que les élèves tentent d'accéder aux autres cabines, causant des dommages importants. Certaines cabines sont aujourd'hui irréparables : le bois a cédé au niveau des charnières et des fixations, rendant impossible la réinstallation d'une porte. Dans ce contexte, le passage d'élèves au-dessus des cabines pose un véritable problème de respect de la vie privée. Ce manque d'intimité a un impact concret sur le bien-être des élèves.

Cette situation génère également une surcharge de travail pour le service de conciergerie, régulièrement mobilisé pour des réparations de fortune devenues inefficaces.

2. Situation actuelle

Enfance & Jeunesse a étudié la possibilité de fermer les cloisons jusqu'au plafond afin d'empêcher les passages entre cabines. Après analyse, cette solution n'est pas envisageable, car elle nécessiterait un renforcement structurel des cloisons existantes ainsi qu'une réparation complète des cabines. Ces interventions coûteraient tout aussi cher qu'un remplacement intégral.

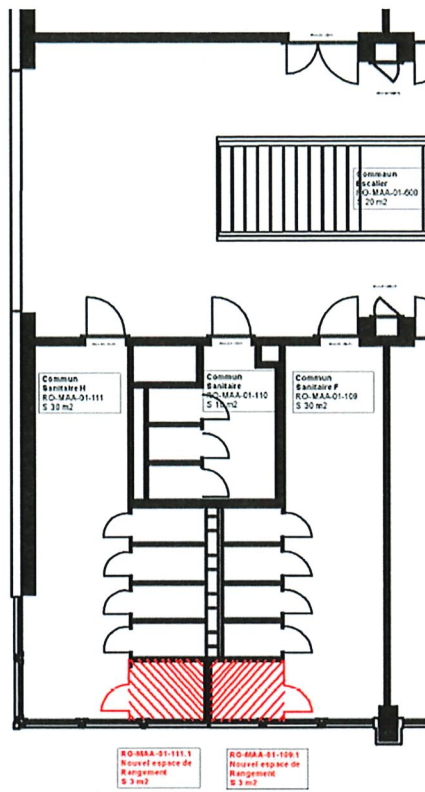
De plus, la configuration actuelle permet aux élèves de se dissimuler derrière le dernier sanitaire, situé à plus de deux mètres de la dernière paroi. Cette zone échappe à toute surveillance, et favorise des comportements inappropriés. Il est donc proposé de fermer cet espace afin de le transformer en local de rangement pour le service de conciergerie, répondant ainsi à un double besoin : amélioration de la sécurité et création d'un espace de rangement.

3. Besoins

- Remplacement des parois : procéder au remplacement complet des parois des sanitaires qui datent de 2012, pour éviter les dégradations continues et garantir un environnement plus sûr et plus fonctionnel pour les élèves.
- Aménagement de l'espace inutilisé situé derrière le dernier sanitaire pour en faire un local de rangement sécurisé, destiné au service de conciergerie. Cette transformation permettrait à la fois de supprimer une zone actuellement propice aux incivilités (non visible depuis l'extérieur des WC), et d'offrir un espace de stockage fonctionnel et directement accessible.

Ce local permettrait d'y entreposer les consommables (savon, essuie-mains, papier de toilette), ainsi que le chariot de nettoyage et une échelle, évitant ainsi au personnel de devoir se rendre systématiquement au sous-sol pour le réapprovisionnement.

Le plan ci-dessous illustre l'espace envisagé pour cet aménagement.



● **Zone en rouge:** espace proposé pour la création du local de rangement destiné au service de conciergerie. Ce local permettra de stocker les consommables (savon, essuie-mains, papier WC), le chariot de nettoyage et le matériel courant (échelle, etc.).

4. Coûts et lignes budgétaires

Afin de répondre à ces problématiques pour le remplacement complet des cabines sanitaires du bâtiment A du Collège du Martinet avec des cloisons allant du sol au plafond, pour les 6 sanitaires (2 sanitaires par étage composé de 4 cabines + d'un local de rangement).

Une réfection des sols et des murs est prévue dans le cadre des travaux préparatoires au remplacement des anciennes cabines sanitaires. Elle comprendra notamment la remise en état des surfaces après démontage, la correction des éventuelles irrégularités ou petits défauts dans le sol, ainsi que la pose de joints en silicone pour assurer une finition propre et étanche. Les cloisons légères de type placoplâtre n'ont pas été retenues en raison de leur fragilité. Quant aux cloisons en béton ou en briques, elles impliquent des coûts nettement plus élevés et exercent une charge statique importante sur les dalles des étages.

Prestations	
Parois WC	75'500.00 CHF
Réfection du sol et des murs	2'000.00 CHF
Divers et imprévu	8'000.00 CHF
Total TTC	85'500.00 CHF

Le montant final sera amorti sur 10 ans comme le prévoit le nouveau règlement sur la comptabilité des communes, l'année successive à la première utilisation de l'actif concerné.

5. En conclusion

Le Comité de Direction vous demande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs de bien vouloir prendre la résolution suivante :

Le Conseil Intercommunal d'Enfance et Jeunesse

- Dans sa séance du 11 juin 2025.
- Vu le préavis du Comité de Direction.
- Entendu le rapport de la Commission des Finances.
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Décide

- D'adopter le préavis N°09-2025 Demande de crédit d'investissement pour le changement des parois des sanitaires du Bâtiment A, du Collège du Martinet ;
- D'accorder au Comité de Direction un crédit d'achat de CHF 85'500.- TTC en remplaçant les cloisons actuelles par des parois intégrales, allant du sol au plafond et réfection des sols et des murs ;
- D'autoriser le Comité de Direction à utiliser les liquidités courantes et/ou de recourir à l'emprunt pour financer ce mandat.

Adopté par le Comité de Direction lors de sa séance du 12 mai 2025.

Au nom du Comité de Direction d'Enfance & Jeunesse

Enfance & Jeunesse



Sylvie Mery
Présidente



Isabelle Houmard
Directrice